

Le vendredi 5 avril 2019 à 18 h 30 les membres du Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Maison des Sports à Bordeaux, sur convocation écrite faite par le Président du CDSA 33.

Conformément aux dispositions des statuts, il a été établi une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance.

Monsieur Olivier Grin préside l'Assemblée Générale Ordinaire en sa qualité de Président du CDSA 33.

A chaque personne présente il a été remis un dossier contenant :

- Le P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mars 2018
- Le bilan financier 2018
- Le rapport de gestion pour l'exercice 2018

Ces documents avaient été mis en ligne sur notre site avant cette réunion.

Le Président commence par remercier toutes les personnes présentes, puis excuse les personnes ne pouvant être là.

Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mars 2018.

Le Président invite tous les membres présents à relire le P.V. de l'assemblée générale 2018 avant de le soumettre au vote.

Il est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président : Annexe 1

M. Grin présente son rapport moral et le soumet aux voix

Il est adopté à l'unanimité

Mr Grin fait un point sur les mouvements des salariés partis vers d'autres partenaires et remercie Marie et Rémy pour leur investissement et leur souhaite de la réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Ce mouvement a vu l'arrivée de Maud Roussely, sur le poste de Rémi, qui connait bien le sport adapté pour y avoir fait des vacations, entre autres. Elle est impliquée dans les travaux du comité. Et l'arrivée de Audrey Temprano sur le poste de Marie.

Aujourd'hui, le CDSA33 est le 1^{er} département en France en terme de licences auprès de la Fédération Sport Adapté.

Le CDSA33 subit des diminutions financières avec la perte de certaines subventions, et la diminution du CNDS, malgré cela le CDSA souhaite garder le même calendrier des manifestations même si celui-ci est chargé.

Mr Grin rappelle l'importance de voter aux assemblées pour que la Gironde puisse peser en terme de décision. Si les personnes ne peuvent pas se rendre aux Assemblées Générales, elles peuvent le faire par des pouvoirs. Il est important de resserrer les liens, il y a des enjeux importants pour nos sportifs.

Le CDSA souhaite favoriser le label, l'inclusion dans les clubs, il faut que le CDSA soit reconnu comme un expert incontournable auprès du conseil départemental.

Rapport d'activités

Le rapport d'activités montre qu'il n'y a pas eu beaucoup de nouveaux licenciés contrairement aux années précédentes.

2530 licenciés, cette stabilité s'explique entre autres par le fait que les cycles dans les établissements ont été mis en suspens au départ d'Elliott et que les établissements ont depuis quelques années un fonctionnement différent par rapport aux mercredis (nouveau rythme scolaire). Cependant les cycles vont reprendre.

Un déficit sur le public « jeunes », les jeunes de + de 18 ans sont comptabilisés comme adultes....

Le secteur compétitif

14 rencontres 825 participants autour de la métropole.

Le secteur Activité Motrice

Secteur spécifique à la fédération française de sport adapté, 7 journées à l'année, certaines se déroulent en simultané des rencontres compétitives ou découvertes. Ces journées s'adressent à des sportifs ayant des pathologies plus importantes. Ces journées sont pour la plupart coorganisées avec des associations Sport Adaptés partenaires.

Secteur découverte/loisir

840 participants qui occupent un rayon géographique plus important. Il existe des partenariats avec d'autres comités comme la randonnée par exemple.

Promotion

Avec le CDOS, le Conseil Départemental, C.Perrens, les clubs labélisées, 564 participants sur 11 journées.

Une journée très importante en terme de participants, la fête des collégiens, journée où nous sommes sur une sensibilisation et du travail en mixité (handi-valides).

Le CDSA est engagé sur diverses instances pilotées par le Conseil Départemental tel que la CDESI et le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie). Participer à ces commissions s'est identifier le CDSA comme interlocuteur auprès du Conseil Départemental et participer au développement de la santé sur le territoire.

Le CDSA possède un partenariat avec la tour de Gassies avec la contribution des bénévoles dans la logistique des journées.

Communication

Le CDSA 33 a développé sa communication en créant une newsletter diffusée en vidéo tous les mois (tout en image), une page Facebook active, et a développé sa communication avec les autorités territoriales et les partenaires.

Le CDSA propose également d'ouvrir sa page Facebook aux clubs qui souhaitent communiquer leurs manifestions sportives et propose une aide à la création de support de communication.

Plateforme sport et handicap psychique

Projet débuté en 2006, avec un tarif préférentiel. Le principe est de mutualiser des créneaux d'activités ainsi que des sites.

En 2018, 2 nouveaux partenaires ont rejoint la plateforme (Rénovation et SHMA). Le rapport d'activité est voté à l'unanimité par les personnes présentes.

Rapport financier

Celui-ci a été vérifié par la Commissaire aux comptes.

Les comptes ont été arrêtés le 31/12/2018. Mme Lafond certifie que l'état financier du CDSA est bon, il n'y a pas de problèmes de trésorerie. Elle valide la situation financière.

M. Gachet (trésorier adjoint du CDSA) présente le bilan financier (voir document joint), et demande l'accord de l'A.G pour l'affectation du résultat en report à nouveau.

Il est adopté à l'unanimité

Le contrat de mission d'un Commissaire aux comptes est de 6 ans, le contrat actuel arrive à son terme. Sa reconduction est soumise au vote.

Nous ne sommes pas dans l'obligation d'avoir un commissaire au compte mais son aide nous est importante, elle a aussi un rôle de conseillère.

L'assemblée vote à l'unanimité la reconduction.

Perspectives et prévisionnel

Afin de pallier au manque financier le CDSA propose une augmentation des licences «pass journée » dans le but d'augmenter la part qui lui revient. Aujourd'hui, 5 euros reviennent au CDSA.

Le pass journée passerait à 15 euros, pour les licences annuelles, trois propositions sont faites à l'assemblée :

- 1) Augmentation de 7 euros sur 2019/2020
- 2) Augmentation de 3 euros en 2019/2020 et 3 euros en 2020/2021
- 3) On maintien le financement actuel

Discussion autour de ces propositions : Certaines associations vont prendre en charge le surplus au détriment d'autres choses en espérant que certaines subventions soient maintenues, mais cela ne pourra pas durer.

Olivier Grin rappelle l'importance de faire les dossiers de demande de subventions auprès du Conseil Départemental à défaut du CNDS

Le CDSA peut aider dans l'élaboration des dossiers mais il ne le fera pas à la place des clubs.

Le financement participatif pour « Tous à l'eau » a rapporté un peu d'argent, mais cela ne peut répondre que partiellement et ponctuellement à nos besoins.

La progressivité de l'augmentation aura un impact minime sur les licenciés.

En ce qui concerne les licences développements, celles-ci seront-elles encore rentables ?

Le CDSA doit tout mettre en œuvre pour attirer les jeunes et doit mettre en avant la qualité de l'offre, la diversité, l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap mental et psychique.

La plus-value du CDSA par rapport à d'autres instances c'est d'assurer un accueil de qualité.

Les propositions sont soumises aux votes :

Le pass journée est adopté et pour les licences annuelles le vote va en faveur de la proposition 2 avec 1 abstention et 13 votes pour

Proposition 2 adoptée

Vote pour les candidatures au sein du comité Directeur

4 nouvelles candidatures:

Mme Agnes Dufon, Mr Baldin Eric, Mr Domecq Joel, Mr Aristegui J Michel.

Tous sont élus avec 13 voix pour et 1 abstention.

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 20 h 30.

Annexe 1 Rapport moral

Mesdames et Messieurs Les Présidentes et Présidents, Mesdames et Messieurs les représentants des associations Sport Adapté de la Gironde,

Chers amis,

Je tiens à vous remercier de votre présence lors de cette AG Ordinaire de notre comité.

En effet, il est important de pouvoir se retrouver ici aujourd'hui pour faire un point sur l'année écoulée et se projeter vers l'avenir alors même que le mouvement sportif traverse une période agitée et brumeuse, à l'aulne de la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport et des incidences que cela aura sur les moyens dont nous pourrons disposer à l'avenir.

Avant de parler des choses qui peuvent inquiéter, il me semble important d'insister sur le dynamisme qui anime notre comité comme le démontrera tout à l'heure le rapport d'activité.

Le CDSA 33 c'est en 2018, 2557 licenciés dans 42 associations affiliées ce qui confirme la progression de la pratique du sport adapté dans notre département. Ce dynamisme est le fruit du travail que vous faites au quotidien dans vos associations —soyez-en ici remercié au nom de tous nos sportifs- conjugué à l'action du Comité porté par l'ensemble des bénévoles du comité directeur et mis en musique —si j'ose dire- par l'équipe de nos permanents. Une équipe de permanents qui après avoir connue une grande stabilité, a connu ses dernières années pas mal de mouvements, voyant partir nos anciens salariés vers d'autres horizons jamais éloignés du Sport Adapté souvent chez nos partenaires. Le passage au CDSA 33 doit être une expérience formatrice de qualité... Cette année n'a pas dérogé à cette habitude de 3 ans maintenant, nous avons vu le mois dernier Rémi Hallouet remplacer notre collègue Patrick parti à la retraite, au sein de l'Hôpital Charles PERRENS et aujourd'hui c'est au tour de Marie Mourcel de nous quitter pour de nouveaux horizons où elle pourra partager l'expérience acquise auprès de nos sportifs et de vous tous.

Je tenais ici à les remercier encore pour leur investissement au sein de notre comité et pour ce qu'ils y ont apporté. Bons vents à eux dans leurs nouveaux projets sachant qu'ils ne resteront certainement pas très éloignés du Sport Adapté.

Après l'émotion de l'évocation d'une séparation enfin de 2 séparations, nous avons la joie d'accueillir dans l'équipe Maud qui connait bien le comité puisqu'elle travaillait au sein de l'ASAB et participait aussi aux travaux du comité en tant que membre associée. Elle a remplacé Rémi et a contribué à renforcer la féminisation de l'équipe – Adrien est très bien entouré!!

Et cela va continuer puisque le remplacement de Marie qui sera effectif le 23 avril prochain verra encore une femme rejoindre l'équipe du CDSA 33. Elle s'appelle Audrey et vous aurez rapidement l'occasion de faire sa connaissance.

Ce dynamisme disais-je fait cette année encore du CDSA 33 le 1^{er} département de France en termes de licenciés et d'offre de pratique. Cette place « honorifique » ne doit pas masquer le travail qui reste à accomplir pour permettre à toutes les personnes en situation de handicap mental ou psychique d'accéder à la pratique sportive de leur choix dans le respect de leur dignité et de leur citoyenneté. Les mouvements évoqués juste avant n'ont pas entamé la progression constante depuis le début de la professionnalisation du comité. 2018 a été une année de consolidation de l'activité malgré les diminutions importantes de financement de la part de l'Etat le rapport financier vous éclairera à ce propos. Le comité directeur a décidé dans ce contexte difficile de puiser dans ses réserves pour ne pas à avoir à diminuer l'offre de pratique pour nos sportifs. La gestion rigoureuse mise en place depuis des années nous a permis d'assumer ces choix sans mettre en péril l'équilibre financier de la structure ou l'emploi. Cependant, il ne sera pas possible de tenir de telles décisions tous les ans sans envisager de nouveaux modèles économiques. Des propositions vous seront faites tout à l'heure dans ce sens. Dans le même temps des discussions ont été entreprises lors de notre rendez-vous avec le Conseil Départemental pour essayer de faire bouger la ligne de la Direction Solidarité.

Tout à l'heure, j'ai évoqué la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport, qu'est-ce que cela va changer pour nous ?

Pour cette année pas grand-chose car la nouvelle agence n'est pas encore en place et la FFSA n'ayant pas souhaité être parmi les fédés expérimentales pour le nouveau dispositif de financement de l'Etat, les demandes de subventions ex-CNDS passeront par les mêmes canaux.

Je profite d'évoquer les subventions pour vous rappeler, comme tous les ans, de l'importance de faire faire ces demandes, à minima auprès du conseil départemental dont le dossier est facile et rapide à remplir. Si vous n'allez ne pas chercher ces subsides c'est des moyens perdus pour le sport adapté car nous ne pouvons pas aller les

chercher à votre place. Par contre, nous sommes à votre disposition pour vous aider et vous accompagner sur ces dossiers.

A partir de 2020, les financements de l'Etat passeront par les Fédérations et les critères d'attributions se feront au regard de l'implication sur le projet fédéral / le projet sportif de territoire. Il est donc important que la Gironde, 1^{er} département en licenciés, puisse faire entendre sa voix à sa juste mesure et pas comme à l'AG de la semaine dernière où seules 5 associations étaient présentes ou représentées. N'oubliez pas de faire passer les pouvoirs si vous ne pouvez pas vous déplacer. Il en va de même pour l'AG de la Ligue qui aurait lieu vendredi prochain et pour laquelle vous avez reçu convocation. Ce sont des temps démocratiques importants surtout en ces périodes difficiles ou les décisions à prendre nécessitent débat et éclairages divers.

Dans le brouillard épais, les montagnards se resserrent pour ne pas s'égarer chacun de leur côté et pour progresser ensemble en sécurité!

J'ai souvent dit que je travaillais à la disparition de notre fédé en prônant le travail avec le milieu ordinaire en favorisant accueil de nos sportifs au sein de ceux-là, en œuvrant au développement du label et je continue à croire que c'est bien dans cette direction qu'il faut travailler. Mais il est aussi extrêmement important de rester vigilant à ce que cette société « inclusive » ne laisse pas sur le bord de la route nombre de nos sportifs qui ne seraient pas assez performants ou demanderai un accompagnement trop lourd. Aussi, je crois qu'il est nécessaire que le Sport Adapté soit reconnu comme un expert incontournable dans la prise en charge de ces sportifs en complémentarité et non en concurrence avec le milieu ordinaire.

Dans cette période complexe, il est de notre responsabilité de veiller au respect de ces sportifs, de nos sportifs qui démontrent chaque jour leurs capacités aussi bien dans les résultats en compétition que dans leurs pratiques de loisirs ou lors des rencontres d'activités motrices!

Je vous remercie de votre attention

Annexe 2 Rapport financier

Annexe 3 Rapport Commissaire aux comptes